

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 novembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DAC 727 Subvention (500 euros) à l'association Les Pigallo-Romains (9e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Les Pigallo-Romains ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 6 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 9e arrondissement à l'association Les Pigallo-Romains, 52 rue Blanche-75009 Paris, au titre de ses activités 2017. 2017_08724 – 185207.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 500 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2017, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO